

Diplôme Arts-Études

Les **Sections Arts-Études** sont une composante essentielle et spécifique de l'INSA Lyon. Depuis plus de 30 ans, elles participent de sa vocation humaniste et culturelle.

Les étudiants des sections bénéficient d'une pratique artistique encadrée par des professionnels. Cette formation a pour ambition le développement artistique et culturel de l'étudiant en lui offrant la possibilité de poursuivre un cursus scientifique à l'INSA.

En 2016, elles ont créé le « Diplôme Arts-Études » (DAE) qui apporte

- reconnaissance et valorisation à l'investissement,
- aux apprentissages et à la créativité des élèves.

Son cursus repose sur un dispositif pédagogique innovant. Il comprend quatre axes forts:

- formations pratiques et théoriques,
- fréquentation de la création contemporaine,
- créations encadrées par des professionnels,
- créations en autonomie.

Le DAE donne droit à l'attribution de 30 crédits ECTS.

Ce cadre pédagogique et artistique constitue pour l'élève-ingénieur un véritable accompagnement. Il lui permet de cultiver l'exigence de rigueur, le sens du dialogue et la curiosité intellectuelle, il l'aide à se forger une culture ouverte, transdisciplinaire et sensible au monde. Parce qu'il valorise ses initiatives et sa prise de responsabilité au sein d'un collectif de création, il le conduit également à s'affirmer comme auteur et créateur de son geste artistique. De fait, beaucoup d'élèves entretiennent ensuite des démarches de création personnelle.

Modalités d'admission hors Musique-Etudes :

Les étudiants sont admis à partir de la 2^{ème} année INSA.

- aucun prérequis concernant une pratique antérieure n'est demandé,
- un niveau scolaire permettant d'assumer la surcharge de travail,
- une motivation pour les disciplines artistiques,
- une grande curiosité

Pour les filières internationales, l'accord du directeur de la filière est nécessaire pour l'aménagement du cursus.

Modalités d'admission Musique-Etudes :

Les étudiants sont admis dès la 1^{ère} année INSA ; le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation, un CV musical, et éventuellement des attestations de niveaux ou lettres de recommandation, permet d'évaluer les critères suivants :

- Le niveau musical ;
- La motivation, l'ouverture, la curiosité.

Contact : arts-etudes@insa-lyon.fr

Tel. **04 72 43 71 46**